



La crise sanitaire ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité routière reflète depuis mars 2020 les aléas liés aux mesures et à la manière dont les Français ont adapté leur mobilité. L'année 2020 ne figure donc pas dans ce baromètre. L'interprétation pour l'année 2021 nécessite des précautions sur certains mois.

**BAROMÈTRE
TRIMESTRIEL**

2022 - Trimestre 1

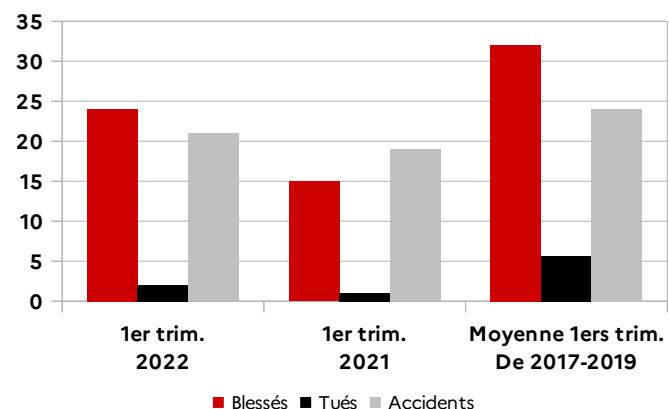
Bilan	Accidents	Tués	Blessés
Trimestre 1 de 2022	21	2	24
Trimestre 1 de 2021	19	1	15
Moyenne Trimestres 1 de 2017-2019	24	6	32
Comparaison trimestre 1 de 2022 / trimestre 1 de 2021	+2 (+9%)	+1 (+100%)	+9 (+60%)
Comparaison trimestre 1 de 2022/moyenne trimestres 1 de 2017-2019	-3 (-12%)	-4 (-66%)	-8 (-25%)

Répartition des personnes tuées	Catégories d'usagers						
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	Autre
Trimestre 1	1				1		

Répartition des personnes tuées	Âge						
	0-14	15-17	18-24	25-44	45-64	65-74	75 et +
Trimestre 1			1		1		

Répartition des personnes tuées	Localisation	
	En agglomération	Hors agglomération
Trimestre 1	1	1
Cumul 2022 du 01/01 au 31/03	1	1

Du 1er janvier 2022 au 31 mars Situation connue au 31/03/22			
Mois	Accidents	Tués	Blessés
Janvier	8	0	9
Février	3	0	4
Mars	10	2	11
Total	21	2	24



L'accidentalité du 1^{er} trimestre 2022 est en-deça de l'accidentalité habituelle (la circulation lors du 1^{er} trimestre 2021 étant impactée par la mesure de couvre-feu due à la pandémie explique l'accidentalité très basse).

Le nombre des 2 roues impliqués dans les accidents est élevé, 7 usagers ont été hospitalisés, ce chiffre en hausse reflète une tendance observée ces 3 dernières années.

A moto, à scooter sans équipement complet vous risquez d'y laisser votre peau !

Avec l'arrivée du printemps et des températures plus douces, il est parfois tentant pour les usagers de deux-roues motorisés de se délester de certains équipements. Parce que la carrosserie n'existe pas à moto et à scooter, un accident de la route présente plus de risque pour le conducteur d'un deux-roues motorisé que pour un automobiliste.

Source : ONISR - séries labellisées.
Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre.
Les données 2017 à 2020 sont définitives.
Les données 2021 sont quasi définitives. Les données 2022 sont provisoires.
Les moyennes 2017-2019 sont arrondies à l'unité.
Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

